

A LIRE AVANT TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur

Peut-être avez-vous l'intention d'inscrire votre enfant à un des stages organisés par BASKET EVASION.

Sachez qu'il nous est impératif de faire en sorte que chaque participant profite pleinement de son séjour.

Dès lors, notre responsabilité est fortement engagée et nous le savons bien depuis 1998, date de lancement de nos premiers stages.

Aussi, nous souhaiterions dans un premier temps, simplifier au maximum les formalités d'inscription...

Je vous serai donc reconnaissant de bien vouloir respecter les règles suivantes, dont l'objet est de permettre un plus grand confort d'action pour tous, et une meilleure relation entre les différentes parties.

Merci de bien vouloir considérer que le dossier de votre enfant sera validé, dès lors qu'il sera rempli en totalité et accompagné des pièces suivantes :

- une copie de l'attestation de la carte VITALE (doc.vert)
- une attestation de votre Mutuelle,
- une attestation de réussite au test de 50M natation (obligatoire si votre enfant participe aux activités nautiques)
- 6 timbres postaux d'une valeur de 0,90€
- Un acompte de 100 euros

Merci de votre compréhension
Bernard MORONVAL

Cordialement



REGLEMENT INTERIEUR

☛ **Conditions générales :**

Toute personne fréquentant les stages organisés par *Basket Evasion* est censée connaître le présent règlement

☛ **Assurance des stagiaires :**

Toute personne fréquentant les stages organisés par *Basket Evasion* doit être couverte par une assurance, notamment responsabilité civile de particulier et individuel accident. L'association *Basket Evasion* dégage toute responsabilité en cas de vol, dégradation, de bien personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation de ses installations et de ses services

☛ **Réglementation de la pratique des activités de plein air :**

- Rando- Escalade : utiliser des chaussures qui ne soient pas neuves.
- Canoë : produire une Attestation de réussite au test de 50 M natation

☛ **Règlement d'occupation de l'internat :**

Le calme doit régner en permanence dans l'internat. Les responsables exigent après 22h30, l'arrêt de bruits éventuels et autres va-et-vient dans les couloirs.

Chacun des occupants est censé avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées dans les couloirs, et dans chaque chambre.

Sont interdits dans l'internat et locaux communs aux résidents :

- l'usage d'appareils électriques,
- la consommation d'alcool et de tabac

☛ **Paiement :**

L'inscription est prise en compte dès lors que l'acompte est versé (100 €).

☛ **Conditions particulières du règlement :**

Bons CAF, remboursement CE, chèques vacances, échéancier de paiement.

Les montants totaux des stages sont acquittés intégralement à l'arrivée du stagiaire.

Les Bons CAF, remboursement CE... ne peuvent être déduits du montant devant être acquitté à l'arrivée du stagiaire.

Les chèques vacances sont acceptés comme paiement effectif déductible du montant de la participation après accord avec la caisse d'allocations familiales dont dépend le stagiaire.

De même *Basket Evasion* peut consentir des paiements différés sous réserve d'un accord signé avant l'arrivée du stagiaire concerné.

☛ **Désistement - Annulation d'un stage confirmé :**

- de un mois à 15 jours avant le début du stage : l'acompte est dû,
- moins de 15 jours avant le début du stage : le montant total est dû. Sauf sur présentation d'un certificat médical ou pour raison grave, dès lors seul l'acompte est dû.

Basket Evasion se réserve le droit d'annuler un stage et ce sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage.

☛ **Renseignements médicaux :**

Les parents de stagiaires mineurs, les tuteurs doivent prévenir *Basket Evasion* :

- des traitements, soins, régimes..., des particularités d'ordre médical qui affectent les enfants,
- du numéro de sécurité sociale, adresse de la caisse maladie, éventuellement le numéro et l'adresse de la mutuelle dont bénéficient les enfants.

En règle générale : en cas d'accident, les frais médicaux, les frais nécessités par un traitement sont à la charge des intéressés ou des familles pour les mineurs.

☛ **Option remboursement pour causes médicales en cours de stage :**

Les inscriptions sont nominales, elles ne peuvent être ni remboursées, ni échangées, ni reportées. Le coût du stage ne présage pas de la non assiduité du stagiaire. Les arrêts en cours de stage dus à des causes médicales n'entraînent aucun remboursement ou défraiement,

Le départ anticipé du stagiaire pour cause médicale constatée par un médecin et faisant état de la nécessité d'interruption du séjour permettra le remboursement des jours d'absence après déduction des frais de gestion du dossier.

☛ **Autorisation des parents :**

Pour les mineurs, les parents ou tuteurs légaux à la signature de la fiche de réservation, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent au Directeur du Centre ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.



Stage choisi : **Semaine 1**
Semaine 2

Photo
d'identité
à coller ici

Nom du stagiaire :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Contacts téléphoniques :

☎ Domicile :

☎ Travail :

☎ Portable :

CLUB :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

POIDS: TAILLE:

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

MALADIES CONTAGIEUSES : AUTRES MALADIES :

Rougeole oui non Asthme : oui non

Rubéole oui non Allergie(s) : oui non

Scarlatine oui non Lesquelles :

Varicelle oui non Médicamenteuses :

Autres :

Autres Maladies :

Vaccinations (dates et rappels):

D.T.Polio: Tétanos:

B.C.G: Hépatite B:

Autres:

Certificat Médical de moins de 6 MOIS

*Je soussigné Docteur
certifie avoir examiné ce jour
et n'avoir décelé aucun signe clinique de maladie contagieuse, ou
d'affection pouvant contre indiquer sa participation à un stage sportif.*

Fait à le Signature et cachet

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),,
responsable légal de
autorise mon enfant à participer au stage de BASKET EVASION
qui se déroulera
à CASTRES du au juillet 2009.

J'autorise le Directeur du stage ou son représentant à
prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas
d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave,
nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale
avec anesthésie générale.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT:

NOM : PRENOM :

N : Rue ;

Code Postal : Ville :

☎ Dom. : ☎ Trav. :

☎ Portable :

Fait à : le :

**Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé le Règlement Intérieur"**

Utilisation de photos de votre enfant

Nous utilisons, dans le cadre de notre communication, des photos d'enfants, parmi lesquels, il y a le vôtre :

- pour le dépliant annonçant les stages
- pour le site internet

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

"L'article 9 du Code Civil stipule:

"Chacun a droit au respect de sa vie privée."

"...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits..."

"...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation..."

S'agissant de mineurs, ce droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, au respect de sa personne, est d'application stricte.

En conséquence, **aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée** sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs, responsables,...) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir renseigner le tableau ci-dessous afin que nous sachions quelle est votre position sur la question.

Nom de l'enfant	Club	Type de publication	OUI	NON
		Plaquette de présentation des stages		
		Publication sur site web de l'association		

Fait à -----le -----

Signature du responsable légal